



a



GUIDE TECHNIQUE ET REGLEMENT – GRIMPEE DU GIBLOUX 2021

Généralités :

La Grimpée du Gibloux est une course individuelle contre la montre en côte, inscrite au calendrier Swiss Cycling sous la classe « Regionale-Entraînement ».

L'épreuve fait partie en tant qu'étape du Tour du Canton de Fribourg 2021. En raison des mesures sanitaires, l'épreuve est ouverte à toutes les catégories ayant le droit de courir selon les directives en cours de l'OFSP.

La course chronométrée se déroule sur route mi- fermée et sous l'entière responsabilité du coureur. Bien qu'inscrite aux calendriers UCF et Swiss Cycling et proposant un classement, l'épreuve est considérée comme une course chronométrée et se réalise sous l'unique responsabilité du coureur, qui doit respecter scrupuleusement le code de la route.

En prenant le départ, le coureur confirme :

1. Avoir lu, compris et approuvé sans réserve le présent règlement ainsi que le guide technique.
2. Avoir compris qu'il dispute une course chronométrée individuelle sous sa propre responsabilité.
3. Avoir pris toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que sa santé ne sera pas mise en danger par la pratique intensive du cyclisme.
4. Etre couvert par une assurance responsabilité civile (RC) et d'une assurance accident.
5. Qu'il respectera les directives des représentants de l'organisateur en tout temps.
6. Que l'organisateur et ses représentants ne peuvent pas être tenus responsables en cas d'accident, de chute, de perte, de vol ou d'autres préjudices.
7. Qu'il autorise l'utilisation et la diffusion de photographies prises durant l'épreuve ou dans des publications liées à cette épreuve.
8. Qu'il autorise l'utilisation de photographies prises avant, pendant et après l'épreuve pour la promotion d'événements cyclistes ou pour illustrer des articles dans les journaux, sites web ou réseaux sociaux.
9. Accepter que la course puisse être modifiée ou annulée sans indemnité compensatoire.

Sécurité :

La sécurité doit rester la priorité de tous les participants à chaque instant. En particulier, le coureur roule à droite de la route sous peine de disqualification.

L'épreuve se déroule sur une route mi- fermée et en présence de signaleurs dont il doit respecter les consignes. Ainsi, et bien que le tracé ne comporte aucune intersection non prioritaire (balisée en conséquence), le coureur accepte de respecter en tout temps la loi sur la circulation routière (LCR).

Le port du casque agréé par l'UCI est obligatoire durant l'intégralité de l'effort chronométré et durant la descente (retour aux points de départ ou vestiaires).

Aucun véhicule n'est autorisé à suivre un coureur durant son ascension. La route est mi- fermée dans une toute petite partie du tracé, donc la circulation doit rester fluide pour le trafic, celle-ci étant réglée par les signaleurs.

Les coureurs souhaitant repérer le parcours sont priés de le faire en dehors des horaires de l'épreuve. **Le coureur qui repère le parcours en voiture durant l'horaire de l'épreuve se verra interdit de départ.**

Le responsable de l'organisation (directeur de course) peut prononcer des sanctions en cas de non-respect du présent règlement, ou de comportement inadéquat. Les sanctions peuvent être sportives (seconde de pénalité et/ou déclassement), pécuniaires (amende), et aller jusqu'à l'exclusion de la course.

Cérémonie protocolaire

La distribution des prix pour toutes les catégories se fera dès (environ) 1700 heures. Cette course chronométrée ne donne droit à aucune prime.

Les 5 (cinq) premiers de chaque catégorie recevront un prix.

Comportement et environnement

La tolérance zéro est appliquée pour tous cycliste jetant ses emballages sur le parcours. Le déclassement par une pénalité de 10 secondes sera infligée à la première infraction. Lors de la deuxième infraction, il sera prononcé une exclusion de l'épreuve.

Selon les conditions météorologiques, les organisateurs peuvent prendre toutes les décisions jugées nécessaires pour garantir la sécurité des participants.

Inscriptions

Les inscriptions s'effectueront UNIQUEMENT en ligne sur le site de la Pédale Romande, dans l'onglet https://www.pedale-romande.ch/detail_organisation.php?id_course=1305. Elles sont possibles selon le tarif indiqué sur la prescription jusqu'au 09.06.2021 à 2359 heures avant le départ de l'épreuve ou lorsque le nombre maximal de partants est atteint, soit 180 coureurs.

Les inscriptions sont considérées comme effectives une fois la finance d'inscription reçue sur le compte de la Pédale Romande. Seul un paiement tardif sera possible sur place avec supplément de 10 CHF.

Règlement spécifique de la Grimpée du Gibloux

Il s'agit d'une course en côte individuelle et faisant partie d'une étape du Tour du Canton de Fribourg 2021. Cette épreuve est gérée par un système électronique mis en place par la Pédale Romande, en collaboration avec l'UCF (Union Cycliste Fribourgeoise) et le PCG (Panathlon Club Gruyère).

Chaque coureur est invité à se rendre dans la zone de départ environ 5 minutes avant son heure de départ. Cette dernière sera communiquée la veille de l'épreuve sur le site de la Pédale Romande ou par e-mail à l'adresse indiquée par le participant. Chaque coureur recevra un transpondeur muni d'un dispositif velcro. Le coureur devra fixer le dispositif sur la cheville droite. **Ce dispositif est susceptible de changer en raison des mesures sanitaires.** De même il recevra un dossard qu'il devra porter selon les normes en vigueur, soit centrer sur le dos ou à droite, mais bien visible. Il est interdit de le porter à gauche.

Chaque coureur s'élancera individuellement depuis la zone de départ à l'horaire prévu en étant tenu sur la rampe de départ par un tiers (membre de l'organisation). Le préposé au départ effectuera un compte à rebours pour chaque coureur.

Une fois la ligne d'arrivée franchie, il est du devoir du coureur d'ôter le transpondeur, le dossard et de les transmettre aux personnes responsables. Tout transpondeur ou système velcro perdu sera facturé. **Ce dispositif est susceptible de changer en raison des mesures sanitaires.**

Un prix sera remis aux 5 (cinq) premiers de chaque catégorie lors de la cérémonie protocolaire. Le classement sera publié sur les sites de la Pédale Romande et du Panathlon Club Gruyère au plus tard 24 heures après la course.

Dépannage / véhicule suiveur

Aucun. Tout coureur surpris avec un véhicule suiveur derrière lui sur le parcours sera systématiquement déclassé de l'épreuve.

Transpondeurs

Les transpondeurs, s'ils sont utilisés (dépendant des mesures sanitaires), sont remis aux participants sans contrepartie garantissant leur retour. Toutefois, ils devront impérativement être restitués en fin d'épreuve. Un transpondeur (ou son système velcro), non rendu, perdu ou endommagé sera facturé CHF 50.00.

GUIDE TECHNIQUE – GRIMPEE DU GIBLOUX

Mesures impératives COVID-19

L'athlète présentant des symptômes liés au coronavirus COVID-19 ne se présentera en aucun cas au départ de la course, respectivement sur le lieu de celle-ci. Il en fera de même si un membre de sa famille ou un proche se trouve dans la même situation.

L'athlète ne se présentera sur le site de départ que 5 minutes avant celui-ci et ne s'échauffera pas à proximité du départ. De plus, l'athlète quittera le parcours aussi rapidement que possible après l'issue de son trajet afin d'aider l'organisateur à respecter les mesures en vigueur.

L'athlète qui se rend sur l'épreuve en voiture se parkera et utilisera les parkings prévus dans la présente description ci-annexée.

Autres mesures

L'athlète s'engage à respecter les règles édictées par la Confédération Suisse, l'Etat de Fribourg, Swiss Cycling et l'UCF.

ORGANISATION

Date	Samedi 12 juin 2021, dès 1200 heures
Lieu du départ	Gumefens, fromagerie/Restaurant la Cigogne, Les coureurs se parquent sur les parkings indiqués ci-dessous et rejoignent le départ à vélo. Coordonnées : E : 2 572 348 N : 1 169 157
Organisateur	PANATHLON CLUB GRUYERE Président d'organisation : Jean-Claude Wyss, tel +41 78 729 05 45 email : jean-claude.wyss@bluewin.ch
Chronométrage	La Pédale Romande

Inscriptions Sur www.pedale-romande.ch/detail_organisation.php?id_course=1305, jusqu'au 9 juin à 2359 heures.

Aucune inscription possible sur place ne sera prise en compte.

Type de parcours Contre-la-montre individuel en côte

PROGRAMME – ETAPE « 2 » DU TdCF

Remise des dossards Les dossards sont remis selon le tableau ci-dessous (lieu et heure). Le coureur se présentera au départ seul, 5 minutes avant le départ. Aucun accompagnement n'est autorisé à proximité du départ et de l'arrivée.

DISTRIBUTION DES DOSSARDS : devant le restaurant LA CIGOGNE

U13 ECOLIER	U13 ECOLIERE	U15 ECOLIER	U15 ECOLIERE	U17 CADET	U17 CADETTE	U19 JUNIOR	U19 JUNIORE	OPEN DAME	OPEN HOMME - 40	OPEN HOMME + 40	FUN
dès	dès	dès	dès	dès	dès	dès	dès	dès	dès	dès	dès
11h00	11h00	11h00	11h00	11h30	11h30	11h30	11h30	12h00	12h15	12h30	12h30

Horaires de départ Entre 1200 heures et 1700 heures, selon le tableau ci-dessous. Les coureurs sont répartis sur la journée et ceci par catégorie. Ils seront informés la veille soit par le site de la Pédale Romande ou par mail.

HEURE DE DEPART (1^{er} coureur de la catégorie)

U13 ECOLIER	U13 ECOLIERE	U15 ECOLIER	U15 ECOLIERE	U17 CADET	U17 CADETTE	U19 JUNIOR	U19 JUNIORE	OPEN DAME	F U N	OPEN HOMME + 40	OPEN HOMME - 40
12h00	12h15	12h30	12h45	13h00	13h15	13h30	13h45	14h00	14h30	15h00	15h30

ATTENTION : ce programme a été établi avant les inscriptions. Il est donc susceptible d'être modifié et SEUL le programme (horaire) et la liste de DEPART publié sur le site de la PEDALE ROMANDE dès le fin des inscriptions SERA VALABLE.

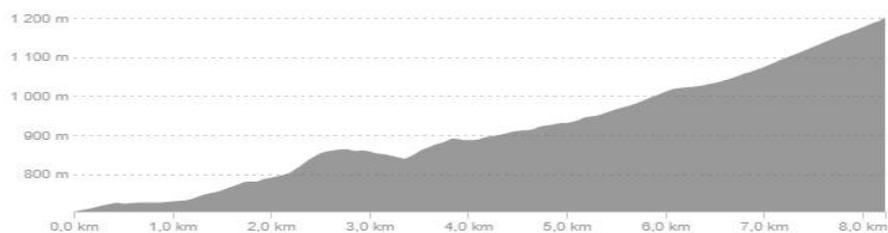
Podiums (5 premiers de chaque catégorie) Podium et cérémonie protocolaire dès 1700 heures environ. Les coureurs découvriront le classement final sur le site de la Pédale Romande ainsi que sur le site du Panathlon club Gruyère

INFORMATIONS GENERALES

Vestiaires/douches	HAP, Avry-devant-Pont
Parkings conseillés	Place du bâtiment communal d'Avry Place de l'entreprise Morand Charpente, zone de départ Halle polyvalente d'Avry (2 parkings) Carrosserie Perrottet - Gumefens Parking extérieur en dessous du restoroute (bord de la route cantonale) Route de Russille (en épis)
Premiers secours	Pompiers et samaritains sur place – 144
Véhicule suiveur	Interdit. Déclassement du coureur concerné.
Limitations	Braquet illimité. Vélo de CLM et/ou prolongateurs interdits.

PARCOURS ET FINANCE D'INSCRIPTION

Toutes catégories	Sur route mi-fermée à la circulation. Loi sur la circulation routière applicable. https://www.openrunner.com/r/12677327
Distance	Montée de 8,230 km
Dénivellation	520 m D+



Finance d'inscription Selon le tableau UCF

Union cycliste fribourgeoise											
Catégories Tour du canton de Fribourg 2021											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
U13 Ecolier	U13 Ecolière	U15 Ecolier	U15 Ecolière	U17 Cadet	U17 Cadette	U19 Junior	U19 Juniore	Open Dame	Open Homme -40	Open Homme +40	Fun
11 - 12 ans		13 - 14 ans		15 - 16 ans	15 - 16 ans	17 - 18 ans	17 - 18 ans	dès 19 ans	19 - 39 ans	dès 40 ans	dès 19 ans
2010 - 2009		2008 - 2007		2006 - 2005	2006 - 2005	2004 - 2003	2004 - 2003	dès 2002	2002 - 1982	dès 1981	dès 2002
Braquets recommandés											
6,15 m		6,15 m		7,05 m	voir ci-dessous	7,93 m	7,93 m	-----	-----	-----	-----
					Cadette 1ère année						Classement d'étape. Aucun classement général.
					6,15 m						
					Cadette 2ème année						
					7,93 m						
Finance d'inscription par étape (CHF) - fait office de cotisation UCF 2021											
10	10	10	10	10	10	20	20	25	25	25	30

Etat 18 mars 2021

Règlement établi le 01.05.2021 sous réserve de modifications sanitaires et autres.

PANATHLON CLUB GRUYERE



Jean-Claude Wyss

Christian Charrière